

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26085016***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**24 JUN 2026****Le Greffier**N° d'entreprise : **0433 417 279**

Nom

(en entier) : **Association francophone pour la promotion de l'emploi
et des aides techniques des personnes déficientes
visuelles**(en abrégé) : **H.V.F.E.**Forme légale : **Association sans but lucratif**Adresse complète du siège : **Chaussée de Charleroi, 1A - 6061 Montignies-sur-Sambre****Objet de l'acte : Elections administrateurs- démission et nomination lors de l'assemblée
générale du 6 juin 2026.**

TProcès-verbal de l'Assemblée générale statutaire de l'asbl HVFE du 6 juin 2026

Membres présents :

Anna BALDASSARRE, Pierre BAUMERS, Julia BOSTEELS, Souad BOUROUA, Pierre DECOSTER, Armand DEPASSE, Valérie DUBOIS, Jean-Marie FELIX, Franck FLORINS, Pascale FOUVEZ, Monique HAINE, Alex HENDRICKX, Véronique JACQUES, Francis LERANT, Jean-Luc MICHAUX, Didier NOCLAIN, Kimberley PAREE, Béatrice PIRON, Karen PLAS, Monika SUDOL, Cécile TORDEURS, Anna-Maria TORTORA, José VANDERPLANCK, Alain VERLY, Jean-Pierre VOOSSEN, Angela ZAMBITO.

Membres représentés par procuration :

Jeanne CRAHAY (Jean-Luc MICHAUX), Jeanne DRAIME (Monique HAINE), Georges DUDOME (Souad BOUROUA), Philippe DUMONCEAU (Pierre DECOSTER), Myriam GEERTS (Francis LERANT), Roberto MANTOAN (Anna BALDASSARRE), Pierre MARSICK (Alain VERLY), Dino MARTINELLO (Valérie DUBOIS), NACTERGAL/PAREE (Kimberley PAREE), Pietro RABANTE (Angela ZAMBITO), Daniella SANTAERA (Franck FLORINS), Katty SEVERINO (Karen PLAS) Paul-André TRINE (Jean-Pierre VOOSSEN), Blanche VAN WEIDEVELLE (Monika SUDOL).

Membres absents :

Asbl Les Cèdres, Mariette BABUSIAU, Etienne BOUCHAT, Pascal BOULVIN.

La prise de notes est assurée par Valérie DUBOIS et Monika SUDOL. La réunion est enregistrée sur dictaphones.

L'Assemblée générale statutaire débute à 10h20.

L'Assemblée générale est valablement constituée et peut donc délibérer. Sur 44 membres effectifs, 26 sont présents, 14 valablement représentés par procuration et 4 absents.

Discours de bienvenue du Président Francis LERANT. Tour de table de présentation.

1.Approbation du P.V. de l'Assemblée générale statutaire du 24 mai 2025

Le Président demande s'il y a des remarques ou des questions concernant le procès-verbal, puis procède au vote.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire du 24 mai 2025 est approuvé par 39 voix et 1 abstention.

2.Approbation du budget 2026

Projets pour 2026 (Souad B) :

•Dépenses courantes et habituelles.

•Petites demandes de matériel divers.

•Demande d'un nouveau Mac pour analyser les changements, réaliser des études et des tests avant de décider si nous reprenons les formations sur ce matériel.

•Budget de consommation d'énergie légèrement surévalué, car l'économie liée à l'installation des panneaux solaires n'a pas encore été calculée sur une année complète et le coût du gaz reste incertain, sans compter la hausse des diverses taxes.

Didier N : À quoi correspond le remboursement AVIQ de 2024 ?

Souad B : Il s'agit du remboursement des subsides de personnel ou de fonctionnement non utilisés. Chaque année, avec quelques années de retard, l'AVIQ recalcule les subsides et les ajuste. Nous avons reçu une petite

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

subvention en 2024 pour un tiers-temps, mais nous n'avons pas pu l'utiliser à temps et l'AVIQ a récupéré le solde.

Pierre B : Pourquoi les frais de téléphonie s'élèvent-ils à 4.000,00 € ?

Souad B : VOO est notre opérateur Internet et Smart Télécom gère la centrale téléphonique. Nous réévaluons régulièrement les contrats pour les ajuster au mieux, mais les abonnements et la location du matériel des lignes fixes restent coûteux.

Véronique J : Le souper annuel est-il inclus dans le budget ?

Souad B : Normalement oui, mais il n'est pas repris dans le budget 2026 car il n'était pas encore prévu avec certitude lors de son approbation en début d'année.

Le budget 2026 est approuvé par 39 voix pour et 1 abstention.

3.Approbation du rapport d'activités 2025

Anna-Maria T : Prévoyez-vous l'installation d'un système de climatisation ?

Souad B : Oui, c'est à envisager, car le 2e étage est très chaud en été.

Anna B : Peut-on également étudier un système chaud/froid ?

Souad B : Une demande de prix a déjà été introduite, mais nos plafonds sont trop hauts.

Jean-Luc M : Suite à l'installation des panneaux solaires et si les frais diminuent, peut-on envisager d'investir ce budget dans la climatisation ?

Souad B : C'est à calculer, oui, nous allons examiner cette possibilité.

Didier N remercie l'ensemble de l'équipe du HVFE et souligne la diversité des activités et des cours.

Jean-Luc M : Quel est le volume horaire de l'équipe actuelle ?

Souad B : Karen P travaille à 4/5 temps et Alicia B à 1/3 temps en renfort d'accompagnement. Karen P bénéficie de la mesure de réduction du temps de travail mise en place par l'AVIQ. Ces heures doivent être prestées soit par le travailleur lui-même, soit par un remplaçant. Nous cumulons ces heures avec le 1/3 temps de renforcement du personnel pour engager Alicia durant quelques mois.

Nous avons également pu augmenter le temps de travail de Delphine grâce à la suppression d'un poste administratif.

Jean-Luc M : Les formateurs utilisent-ils un Mac à titre privé ?

Franck F : Pas vraiment. C'est pourquoi nous avons besoin d'en acquérir un au HVFE afin de pouvoir effectuer des tests et des études sur place. Pour certains travailleurs et certains programmes, le Mac serait plus accessible, mais cela reste à vérifier.

Souad B : Nos demandes de matériel partent souvent des besoins rencontrés par nos bénéficiaires. Nous prévoyons également une formation sur les IA pour le personnel afin de répondre au mieux aux besoins de nos stagiaires.

Jean-Pierre V : La liste d'attente est-elle encore longue et Alicia contribue-t-elle à la réduire ?

Souad B : Pour le moment, elle est assez courte. La mise en place de l'assistance numérique nous a permis de bien avancer.

Alicia B a été engagée principalement pour encoder les données de nos bénéficiaires et de nos contacts dans l'application PEPS, puis pour scanner les dossiers des bénéficiaires dans le cadre du contrat d'objectifs.

Monique H : L'administration a promis de simplifier les procédures administratives, est-ce le cas ?

Souad B : Le temps de travail reste le même, mais presque tout se fait désormais en ligne. Il faut prendre le temps de bien comprendre le fonctionnement et les démarches à effectuer. Je suppose qu'une fois bien maîtrisées, ces procédures seront plus rapides.

Le rapport d'activités 2025 est approuvé à l'unanimité.

4.Approbation du bilan 2025

Nous accueillons Madame Lise VAN DER POORTEN, représentante de la Fiduciaire ISI'S, à 11h.

Suite à un contrôle AVIQ, les codes comptables ont été modifiés en 2025. Cela explique que, dans le comparatif 2024/2025, les mêmes intitulés apparaissent à des emplacements différents. Ce ne sera plus le cas l'année prochaine.

Nouveaux amortissements en 2025 :

- 15 ans pour les panneaux photovoltaïques,
- 10 ans pour l'adoucisseur d'eau,
- 3 ans pour le casque de réalité virtuelle.

Les produits non récurrents s'élèvent à 32.316,00 € (succession DURIEUX) et incluent également l'indemnité d'assurance pour les dégâts à la porte d'ascenseur. Pour la succession, les droits à payer s'élèvent à 7.951,24 €.

L'année 2025 se clôture avec un bénéfice de 17.733,00 €.

Jean-Luc M : Quels sont les nouveaux investissements ?

Lise VDP : Petit matériel informatique, panneaux solaires, adoucisseur d'eau, casque de réalité virtuelle, etc.

Franck F : Cette année, nous prévoyons notamment l'achat d'un NAS pour les sauvegardes, le remplacement d'une batterie de secours, un Mac, etc.

Pierre B : Utilisez-vous un Cloud ?

Franck F : Non, le Cloud est trop coûteux et poserait des problèmes au regard du RGPD. Nous disposons de cinq disques durs externes et d'un NAS en interne.

Véronique J : Pourquoi la part contributive est-elle passée de 5.000,00€ à 12.000,00€ ?



Souad B : En 2024, la somme était exceptionnellement basse en raison de nombreux retards de paiement. En 2025, la hausse s'explique notamment par l'assistance numérique.

Véronique J : Pourquoi le montant n'est-il pas rond (multiple de 30 €) ?

Souad B : Certains bénéficiaires en difficulté ont obtenu une réduction.

Le bilan 2025 est approuvé à l'unanimité.

Départ de la comptable à 11h20 et petite pause.

Reprise de la réunion à 11h40.

1. Décharge aux administrateurs

La décharge aux administrateurs est approuvée à l'unanimité.

5. Election des administrateurs

1. Roberto Mantoan a décidé de démissionner pour motif de santé physique.

2. Armand DEPASSE pose sa candidature comme administrateur. Il se présente.

3. Petite présentation des anciens administrateurs qui expliquent leurs motivations pour un nouveau mandat.

4. Résultat des votes :

- Anna BALDASSARRE : 40 oui

- Pierre DECOSTER : 36 oui et 4 abstentions

- Armand DEPASSE : 39 oui et 1 abstention

- Francis LERANT : 40 oui

- Kimberley PAREE : 36 oui, 3 non et 1 abstention

- Cécile TORDEURS : 40 oui

- Alain VERLY : 36 oui, 3 abstentions et 1 non

- Angela ZAMBITO : 39 oui et 1 abstention.

6. Divers

Plusieurs membres effectifs expriment leur reconnaissance envers l'équipe du HVFE.

Fin de la séance à 12h45.

Francis L. invite les membres à prendre le verre de l'amitié et un sandwich.

FRANCIS LERANT
PRESIDENT